

Pour de l'aide :
Cellulaire Alain Gélinas : 705.698.2372
Cellulaire Sébastien Fontaine: 705.677-9946

Pour la réunion : 705-671-1533 poste 2610
Code d'accès : #1234

Par Google Meet :
meet.google.com/oyw-uvmc-eww

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
TENUE**

À SUDBURY

**SALLE JEAN-MARC AUBIN
296, RUE VAN HORNE
SUDBURY**

LE SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2024

À 9 h45

ORDRE DU JOUR

Prière de communiquer avec le secrétaire du Conseil avant la réunion si vous désirez soulever une question d'ordre d'information.

Reconnaissance des territoires

Le Conseil scolaire du Grand Nord reconnaît que son siège social et ses écoles se trouvent sur les territoires traditionnels des peuples Ojibwé-Chippewa, Oji-Cri, Mushkegowuk, Algonquins, Anishnabés et Métis. Nous respectons et honorons l'histoire et la culture des Premières Nations, Métis et Inuit en Ontario. Nous remercions les communautés autochtones pour leurs enseignements, leur collaboration et leur contribution au patrimoine. Nous reconnaissons les territoires ancestraux visés par les traités Robinson-Huron et Robinson-Supérieur, ainsi que les territoires non cédés.

Nous réaffirmons notre engagement à améliorer les relations entre les nations et notre compréhension des cultures autochtones locales. Joignez-vous à nous pour réfléchir aux torts du passé et envisager des moyens de progresser vers la réconciliation et la collaboration.

- A. DÉCLARATIONS : QUESTIONS PÉCUNIAIRES *Présidence
- B. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR *Présidence
- C. QUESTIONS DISCUTÉES ANTÉRIEUREMENT *Présidence
1. Approbation du procès-verbal des assemblées antérieures du Conseil
(Annexe C.1.i.) → Réunion régulière : le mercredi 28 août 2024

2. Suivis

D. RAPPORT DÉCOULANT DES ASSEMBLÉES DU COMITÉ PLÉNIER *Présidence

E. DÉLÉGATION

Présentation de Madame Roxanne Tessier

F. QUESTIONS NOUVELLES

1. ÉDUCATION

- a) Reconnaissance des employés du Conseil : néant
- b) Dossiers pédagogiques : Prospectus
- c) Sorties éducatives (*Annexe F.1.c.*)
- d) Comités d'admission

2. AFFAIRES

*A. Gélinas

- a) Rapport financier intérimaire (*Annexe F.2.a.*)
- b) Rapport annuel 2023-2024 de l'équipe provinciale de vérification interne (*Annexe F.2.b.*)
- c) Rapport annuel détaillé présenté au Conseil pour l'exercice prenant fin le 31 août 2024 (*Annexe F.2.c.*)
- d) Rapport annuel présenté au Conseil puis transmis au ministère de l'Éducation pour l'exercice prenant fin le 31 août 2024 (*Annexe F.2.d.*)

3. INSTALLATIONS

- a) Permis d'utilisation des locaux – néant

4. RÉVISION DES LIGNES DE CONDUITE

G. RAPPORT DE REPRÉSENTATION

1. i) ACÉPO

ii) FNCSE

➤ Colloque – 24 au 26 octobre 2024 à Charlottetown- IPE

Remplacement d'un délégué

- iii) RAPPORT – ÉLÈVES-CONSEILLÈRES
(Annexe G.1.iii.a.) (Annexe G.1.iii.b.) À VENIR

G. RAPPORT DE REPRÉSENTATION (suite)

1. iv) RAPPORT DES COMITÉS

- Comité de participation des parents
 - prochaine réunion à déterminer
- Comité chargé de l'éducation de l'enfance en difficulté
 - prochaine réunion : 30 septembre 2024
- Comité d'environnement
 - prochaine réunion à déterminer
- Comité d'équité, diversité et inclusion
 - prochaine réunion à déterminer

v) REMARQUES DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA
DIRECTION DE L'ÉDUCATION

vi) DEMANDE(S) SOUMISE(S) PAR LES MEMBRES DU CONSEIL POUR
OBTENIR UN CONGÉ D'ABSENCE

H. RENSEIGNEMENTS

1. EFFECTIFS SCOLAIRES *(Annexe H.1.)*

2. CORRESPONDANCE

I. ASSEMBLÉES ULTÉRIEURES

Le vendredi 18 octobre 2024 ➤ Réunion du Conseil

J. LEVÉÉ DE LA SÉANCE ET FAIRE RAPPORT DE L'ÉTAT DE LA QUESTION

H:\Conseil!\Réunions GNO\2025\09_21_2024_REG\OJ_16 septembre_2024.doc

Pour de l'aide :
Cellulaire Alain Gélinas : 705.698.2372
Cellulaire Sébastien Fontaine : 705-677-9946

DOC.OJ-R-28 AOÛT 2024

**Audio : 705.671.1533 (p.2610) ou
1.800.465.5993 (p.2610) CODE 1234#**

Google Meet

meet.google.com/ahm-waug-apa

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

**SALLE JEAN-MARC AUBIN
296, RUE VAN HORNE
SUDBURY**

LE MERCREDI 28 AOÛT 2024

À 19 h

MEMBRES PRÉSENTS :

Carole G. Anderson
Rachelle Beaubien
Robert Boileau
François Boudreau
Jocelyn Bourgoïn
Andréane Chénier
Anne-Marie Gélinault, présidente
Monique Hébert-Bérubé
Julie Olivier
Louise Primeau
Francine Vaillancourt, vice-présidente

MEMBRES DE

L'ADMINISTRATION :

Carole Brouillard-Landry, directrice exécutive des services pédagogiques
Eric Despatie, directeur des ressources humaines
Sébastien Fontaine, directeur de l'éducation
Alain Gélinas, surintendant des affaires
Catherine Grenier, secrétaire-archiviste
Norma Saad, surintendante de l'éducation

MEMBRES ABSENTS :

Josée Bouchard
Laura Ganyo, surintendante de l'éducation
Emlyn Goulding, élève-conseillère

PROCÈS-VERBAL

Le Conseil scolaire du Grand Nord reconnaît que son siège social et ses écoles se trouvent sur les territoires traditionnels des peuples Ojibwé-Chippewa, Oji-Cri, Mushkegowuk, Algonquins, Anishnabés et Métis. Nous respectons et honorons l'histoire et la culture des Premières Nations, Métis et Inuit en Ontario. Nous remercions les communautés autochtones pour leurs enseignements, leur collaboration et leur contribution au patrimoine. Nous reconnaissons les territoires ancestraux visés par les traités Robinson-Huron et Robinson-Supérieur, ainsi que les territoires non cédés.

Nous réaffirmons notre engagement à améliorer les relations entre les nations et notre compréhension des cultures autochtones locales. Joignez-vous à nous pour réfléchir aux torts du passé et envisager des moyens de progresser vers la réconciliation et la collaboration.

A. DÉCLARATIONS : QUESTIONS PÉCUNIAIRES *Présidence

B. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR *Présidence

Proposition 24-R085 – Louise Primeau et Rachel Beaubien

Que l'ordre du jour de l'assemblée régulière du Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario ayant lieu *le mercredi 28 août 2024* soit approuvé.

ADOPTÉE

C. QUESTIONS DISCUTÉES ANTÉRIEUREMENT *Présidence

1. Approbation du procès-verbal des assemblées antérieures du Conseil
(*Annexe C.1.i.*) → *Réunion régulière : le mercredi 19 juin 2024*

Proposition 24-R086 – François Boudreau et Monique Hébert-Bérubé

Que le procès-verbal amendé de l'assemblée régulière du Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario ayant eu lieu à Sudbury *le mercredi 19 juin 2024* soit approuvé.

On veut ajouter les noms des récipiendaires des prix de distinction au procès-verbal du mois de juin.

ADOPTÉE

2. Suivis

D. RAPPORT DÉCOULANT DES ASSEMBLÉES DU COMITÉ PLÉNIER *Présidence

E. DÉLÉGATION

F. QUESTIONS NOUVELLES

1. ÉDUCATION

- a) Reconnaissance des employés du Conseil : Néant
- b) Dossiers pédagogiques : Néant
- c) Sorties éducatives : Néant
- d) Comités d'admission

Proposition 24-R087 – Carole G. Anderson et Julie Olivier

Que le Conseil entérine la décision du Comité d'admission d'admettre les élèves identifiés lors de l'assemblée tenue à huis clos aux écoles précisées selon l'horaire prévu.

ADOPTÉE

- e) Programmes d'été 2024

Madame Brouillard-Landry fait une présentation sur les programmes d'été 2024. Elle explique que les programmes de cette année dureraient une pleine journée scolaire pendant deux semaines, ce que les parents ont préféré.

- f) Retour en classe

Monsieur Fontaine explique que la nouvelle Note de service 128 qui touche les membres du personnel et les élèves sera mise en place.

Monsieur Gélinas partage que d'après les chiffres de vendredi, on a 1935 élèves à l'élémentaire et 700 au secondaire.

Monsieur Fontaine mentionne aussi que nous ouvrons notre programme 7^e et 8^e année pour la première fois à l'école secondaire Cité-Supérieur de Marathon.

2. AFFAIRES

*A. Gélinas

3. INSTALLATIONS

- a) Permis d'utilisation des locaux

Proposition 24-R088 – Andréane Chénier et Louise Primeau

Que le Conseil accorde un permis d'utilisation des locaux de l'École secondaire Château-Jeunesse à Madame Stéphanie Beaulieu pour un événement ayant lieu le 14 septembre 2024.

ADOPTÉE

4. RÉVISION DES LIGNES DE CONDUITE

- a. Ligne de conduite B-004 Sécurité dans les écoles (*Annexe F.4.a.i.*)(*Annexe F.4.a.ii.*)(*Annexe F.4.a.iii.*)(*Annexe F.4.a.iv.*)(*Annexe F.4.a.v.*)

Madame Gélinault explique que le gouvernement demande des changements, donc on a fait les modifications à la ligne de conduite.

Proposition 24-R089 – Andréane Chénier et Louise Primeau

Que le Conseil approuve les modifications apportées à la ligne de conduite B-004 Sécurité dans les écoles.

ADOPTÉE

Monsieur Bourgoïn est contre.

- b. Ligne de conduite B-018 Code de conduite du Conseil à l'intention des membres de la communauté scolaire (*Annexe F.4.b.i.*)(*Annexe F.4.b.ii.*)

Monsieur Fontaine explique qu'on a radié le ligne de conduite B-018 puisque le contenu est inclus dans la B-004.

Proposition 24-HC090 – Andréane Chénier et Francine Vaillancourt

Que le Conseil approuve l'éradication de la ligne de conduite B-018 Code de conduite du Conseil à l'intention des membres de la communauté scolaire.

ADOPTÉE

G. RAPPORT DE REPRÉSENTATION

1. i) ACÉPO

Madame Gélinault partage que la prochaine réunion aura lieu demain matin.

- ii) FNCSF

- Colloque – 24 au 26 octobre 2024 à Charlottetown- IPE
Nomination de 3 délégués

Proposition 24-HC091 – Andréane Chénier et Monique Hébert-Bérubé

Que le Conseil approuve que Francine Vaillancourt, Anne-Marie Gélinault et Louise Primeau soient nommées comme délégués votants au colloque de la FNCSF.

ADOPTÉE

- iii) RAPPORT – ÉLÈVES-CONSEILLERS

NÉANT

iv) RAPPORT DES COMITÉS

- Comité de participation des parents
 - prochaine réunion à déterminer
- Comité chargé de l'éducation de l'enfance en difficulté
 - prochaine réunion : 30 septembre 2024
- Comité d'environnement
 - prochaine réunion à déterminer
- Comité d'équité, diversité et inclusion
 - prochaine réunion à déterminer

v) REMARQUES DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA
DIRECTION DE L'ÉDUCATION

vi) DEMANDE(S) SOUMISE(S) PAR LES MEMBRES DU CSPGNO POUR
OBTENIR UN CONGÉ D'ABSENCE

H. RENSEIGNEMENTS

1. EFFECTIFS SCOLAIRES

Néant

2. CORRESPONDANCE

I. ASSEMBLÉES ULTÉRIEURES

Les 20 et 21 septembre 2024 ➤ Réunion du Conseil ➤ Sudbury

J. LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposition 24-R092 – Julie Olivier et Andréane Chénier

Que le Conseil lève la séance et fasse rapport de l'état de la question à 19 h 38.

ADOPTÉE

PV-R-28 AOÛT 2024

H:\Conseil!\Réunions GNO\2024\2024_09_21_REG\PV_28 août 2024_REG.doc

Sorties éducatives, culturelles et sportives - *septembre 2024*

A. Périlleuses :

École	Date de la sortie	Lieu	Activité	Nombre d'élèves / niveau scolaire	Coût	Nom du responsable	Mode de transport
É. s. Macdonald-Cartier * approuvée au préalable	17 septembre	Parc Kivi	Le vélo de montagne (pratique)	27 élèves 8 ^e - 12 ^e année	Aucun coût	Responsable : Dan Beaulne Accompagnatrice : Stéphanie Legault	Aucun
É. s. Macdonald-Cartier * approuvée au préalable	19 septembre	Parc Kivi	Le vélo de montagne (course)	15 élèves 9 ^e - 12 ^e année	Aucun coût	Responsable : Dan Beaulne Accompagnateur :	Aucun
É. s. Macdonald-Cartier	24 septembre	Sentiers à Naughton	Le vélo de montagne (pratique)	27 élèves 8 ^e - 12 ^e année	Aucun coût	Responsable : Dan Beaulne Accompagnatrice : Stéphanie Legault	Aucun
É. s. Macdonald-Cartier	26 septembre	Sentiers à Naughton	Le vélo de montagne (course)	15 élèves 9 ^e - 12 ^e année	Aucun coût	Responsable : Dan Beaulne Accompagnateur :	Aucun
É. p. Hanmer	26 septembre	Verner/Sturgeon Falls	Le vélo	42 élèves 8 ^e année	15 \$ / élève Coût total : 630 \$	Responsable : Natalie Chamberland Accompagnateurs : Denis Lessard Parents bénévoles à déterminer	Autobus scolaire

École	Date de la sortie	Lieu	Activité	Nombre d'élèves / niveau scolaire	Coût	Nom du responsable	Mode de transport
É. s. Macdonald-Cartier	3 octobre	Parc McLean, île Manitoulin	Le vélo de montagne (course)	15 élèves 9 ^e - 12 ^e année	Aucun coût	Responsable : Dan Beaulne Accompagnateur :	Autobus scolaire
É. s. l'Orée des Bois	7 au 11 octobre 4 au 8 novembre 9 au 13 décembre * activité journalière pendant le cours de Plein air	Boisé et terrain près de l'école et de la tour de communication à Dubreuilville	La survie en nature	4 élèves 11 ^e et 12 ^e années	Aucun coût	Responsable : Benoit Noël Accompagnateurs : Nathalie Bélanger-Tremblay Paul Dechamplain Sophie Roy Parents accompagnateurs	Aucun
É. s. Macdonald-Cartier	8 octobre	Parc Kivi	Le vélo de montagne (pratique)	27 élèves 8 ^e - 12 ^e année	Aucun coût	Responsable : Dan Beaulne Accompagnatrice : Stéphanie Legault	Aucun
É. s. Villa Française des Jeunes	9 octobre * pendant le cours de Science	Spine Beach (Elliot Lake)	Randonnée le long du lac	4 élèves 9 ^e année	Aucun coût	Responsable : Sophie Larocque Accompagnateur :	Ils marchent
É. s. Macdonald-Cartier	10 octobre	Parc Kivi	Le vélo de montagne (course)	15 élèves 9 ^e - 12 ^e année	Aucun coût	Responsable : Dan Beaulne Accompagnateur :	Aucun
É. p. Écho-des-Rapides	11 octobre	Hiawatha Highlands (Sault Ste Marie)	Randonnée sur les pistes (à proximité d'un ruisseau)	25 élèves Maternelle et jardin	2 \$ / élève Coût total : 250 \$	Responsable : Adam Daynard Accompagnatrices : Kate Dubé Carolyn O'Hara	Autobus scolaire
É. s. Villa Française des Jeunes	16 octobre * pendant le cours d'Éducation physique	Spine Beach (Elliot Lake)	Randonnée avec peu d'escalade	9 élèves 9 ^e et 10 ^e années	Aucun coût	Responsable : Sophie Larocque Accompagnateur :	Ils marchent

École	Date de la sortie	Lieu	Activité	Nombre d'élèves / niveau scolaire	Coût	Nom du responsable	Mode de transport
É. s. Hanmer	17 octobre	ARC Climbing	L'escalade (à l'intérieur)	35 élèves 9 ^e année	22 \$ / élève Coût total : 770 \$ + taxes + autobus	Responsable : Anne Blanchette Accompagnateurs : Joey Bélanger Anne-Marie Lavallée	Autobus scolaire
É. s. Villa Française des Jeunes	23 octobre * pendant le cours d'Éducation physique	Horne Lake (Elliot Lake)	Randonnée avec peu d'escalade	9 élèves 9 ^e et 10 ^e années	Aucun coût	Responsable : Sophie Larocque Accompagnateur :	Ils marchent
É. s. l'Orée des Bois	29 novembre 13 & 20 décembre 15 janvier * pendant le cours de Plein air et Éducation physique	Côte au Parc municipal (Dubreuilville)	La glissade/le tubing	3 élèves 11 ^e et 12 ^e années	Aucun coût	Responsable : Benoit Noël Accompagnatrice : Nathalie Bélanger-Tremblay	Aucun
É. s. l'Orée des Bois	9 au 13 décembre 13 au 17 janvier * pendant le cours de Plein air et Éducation physique	Sentiers autour de Dubreuilville	Le ski de fond	16 élèves 9 ^e - 12 ^e année	Aucun coût	Responsable : Benoit Noël Accompagnateurs : Nathalie Bélanger-Tremblay Enseignants à déterminer Parents	Aucun
É. s. l'Orée des Bois	15 et 16 janvier	Lac vert et boisé environnant (Dubreuilville)	La pêche sur la glace, la survie en nature, la raquette et le camping à la belle étoile (dormir dans un quinze)	3 élèves 11 ^e et 12 ^e années	Aucun coût	Responsable : Benoit Noël Accompagnateurs : Paul Dechamplain Sophie Roy Nathalie Bélanger-Tremblay	Aucun

École	Date de la sortie	Lieu	Activité	Nombre d'élèves / niveau scolaire	Coût	Nom du responsable	Mode de transport
É. s. l'Orée des Bois	22 janvier 5 février	Searchmont Ski Resort (Searchmont)	Le ski alpin/la planche à neige	16 élèves 9 ^e - 12 ^e année	65 \$ / élève Coût total : 1 040 \$	Responsable : Anne Lemieux-Gravel Accompagnateurs : Tous les enseignants Parents	Autobus scolaire
É. s. l'Orée des Bois	7 février * carnaval	Rivière Magpie et baie de l'église (Dubreuilville)	La pêche sur la glace	16 élèves 9 ^e - 12 ^e année	Aucun coût	Responsable : Anne Lemieux-Gravel Accompagnateurs : Tous les enseignants	Aucun
É. s. l'Orée des Bois	7 février * carnaval	Côte au Parc municipal (Dubreuilville)	La glissade/le tubing	16 élèves 9 ^e - 12 ^e année	Aucun coût	Responsable : Anne Lemieux-Gravel Accompagnateurs : Tous les enseignants	Aucun
É. s. l'Orée des Bois	29 mars * pendant le cours de Plein air	Rivière Magpie et baie de l'église (Dubreuilville)	La pêche sur la glace	4 élèves 12 ^e année	Aucun coût	Responsable : Paul Dechamplain Accompagnateurs : Nathalie Bélanger-Tremblay Enseignants à déterminer Parents	Aucun
É. s. l'Orée des Bois	13 et 18 juin * certification de natation donnée par Naturally Superior	Lac vert (Dubreuilville)	La natation	16 élèves 9 ^e - 12 ^e année	Aucun coût	Responsables : Paul Dechamplain Sophie Roy Accompagnateurs : Nathalie Bélanger-Tremblay Tous les enseignants	Aucun

Le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario
Rapport financier intérimaire
En date du 31 août 2023 et du 31 août 2024

Dépenses :		Budget 2022-2023	Dépenses actuelles 30 août 2023	% dépensé	Budget 2023-2024	Dépenses actuelles 30 août 2024	% dépensé	
1	Titulaires de classe	26 672 380	26 978 508	101,1%	27 169 149	29 307 068	107,9%	B
2	Suppléances	1 238 688	2 013 453	162,5%	1 817 030	2 272 547	125,1%	C
3	Aides-enseignantes et aides-enseignants	4 756 176	4 622 420	97,2%	5 053 545	5 257 874	104,0%	B
4	Éducatrices et éducateurs de la petite enfance	1 364 403	1 321 080	96,8%	1 667 282	1 702 989	102,1%	B
5	Manuels scolaires, matériel didactique et fournitures	2 523 976	2 138 309	84,7%	2 247 044	1 772 032	78,9%	A
6	Ordinateurs de classe	1 059 124	839 822	79,3%	1 119 188	968 429	86,5%	A
7	Soutien professionnel et paraprofessionnel	6 128 532	5 907 999	96,4%	6 399 090	6 252 179	97,7%	A
8	Services de bibliothèque et d'orientation	674 248	635 129	94,2%	692 334	702 700	101,5%	B
9	Perfectionnement professionnel	211 258	123 069	58,3%	208 428	214 265	102,8%	D
10	Directions et directions adjointes	3 007 525	3 020 554	100,4%	2 997 105	3 121 802	104,2%	E
11	Secrétaires d'école et fournitures	1 752 843	1 717 917	98,0%	1 873 920	1 940 821	103,6%	A
12	Coordinateurs, coordinatrices et consultants	1 615 328	1 599 546	99,0%	1 773 339	1 755 130	99,0%	A
13	Administration des conseils scolaires	3 310 597	3 308 593	99,9%	3 608 744	3 838 143	106,4%	F
14	Fonctionnement et entretien des écoles	7 000 156	7 229 439	103,3%	7 320 034	7 383 908	100,9%	H
15	Éducation permanente, cours d'été et langues internationales	-	-	0,0%	8 000	2 201	0,0%	A
16	Transport des élèves	3 749 323	3 762 500	100,4%	4 092 866	3 844 946	93,9%	G
17	TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	65 064 557	65 218 338	100,2%	68 047 098	70 337 034	103,4%	

Notes explicatives :

A — La dépense est comparable à celle de l'an dernier.

B — L'augmentation est en grande partie liée aux augmentations salariales de la loi 124.

C — Nous avons augmenté le budget de suppléance en 2023-2024.

D — La formation commence à revenir à la normale.

E — Nous avons eu plus de congés de maladie que prévu.

F — Nous avons des frais supplémentaires liés aux négociations et au recrutement.

G — Le consortium de Sudbury a eu une subvention seulement en 2023-2024 pour payer les frais de rétention et recrutement. De plus, nos coûts de transports sont plus bas que prévu à Sudbury.

H — Nous avons eu moins de coûts de déneigement, il a fait beaucoup plus chaud que la normale et nous avons des remboursements de frais d'assurance annuellement.

Le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario
Rapport financier intérimaire pour les autres dépenses
En date du 31 août 2024

Dépenses :	Budget 2023-2024	Dépenses actuelles 31 août 2024	% dépensé	Prévision des dépenses 31 août 2024	% prévu	
1 Titulaires de classe	172 553	174 044	100,9%	172 553	100,0%	a
2 Manuels scolaires, matériel didactique et fournitures	2 247 044	1 772 032	78,9%	2 134 692	95,0%	b
3 Ordinateurs de classe	1 119 188	968 429	86,5%	1 063 229	95,0%	e
4 Soutien professionnel et paraprofessionnel	1 343 171	801 608	59,7%	1 276 012	95,0%	c
5 Perfectionnement professionnel	184 128	196 827	106,9%	184 128	100,0%	a
6 Directions et directions adjointes	76 580	72 887	95,2%	75 814	99,0%	a
7 Secrétaires d'école et fournitures	372 251	352 173	94,6%	335 026	90,0%	a
8 Coordinateurs, coordinatrices et consultants	216 021	98 323	45,5%	205 220	95,0%	h
9 Administration des conseils scolaires	1 059 801	1 222 127	115,3%	1 006 811	95,0%	d
10 Fonctionnement et entretien des écoles	3 714 330	3 245 011	87,4%	3 565 757	96,0%	f
11 Transport des élèves	4 042 618	3 794 922	93,9%	3 981 979	98,5%	g
12 TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	14 555 685	12 698 383	87,2%	14 001 220	96,2%	

Notes explicatives :

- a — La dépense est comparable au budget.
- b — Les dépenses de PNMI et du BI sont plus bas que prévu et des contingents ont été utilisés pour la loi 124.
- c — Les dépenses de logiciels sont plus bas que prévu et des contingents ont utilisé pour payer les coûts de la loi 124.
- d — Nous avons des coûts supplémentaires liés aux négociations en plus de frais de recrutement.
- e — En raison de congé de maladie, il a été plus difficile d'accomplir certains projets.
- f - Nous avons eu moins de coûts de déneigement, il a fait beaucoup plus chaud que la normale et nous avons des remboursements de frais d'assurance annuellement.
- g — Le consortium de Sudbury a reçu une subvention seulement en 2023-2024 pour payer les frais de rétention et recrutement. De plus, nos coûts de transports sont plus bas que prévu à Sudbury.
- h — Les frais de déplacement de notre personnel sont plus bas que prévu.

Le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario
Rapport financier intérimaire pour les salaires
En date du 31 août 2024

Dépenses :	Budget 2023-2024	Dépenses actuelles 31 août 2024	% dépensé	Prévision des dépenses 31 août 2024	% prévu
1 Titulaires de classe	26 996 596	29 133 024	107,9%	26 996 596	100,0%
2 Suppléances	1 817 030	2 272 547	125,1%	1 817 030	100,0%
3 Aides-enseignantes et aides-enseignants	5 053 545	5 257 874	104,0%	5 053 545	100,0%
4 Éducatrices et éducateurs de la petite enfance	1 667 282	1 702 989	102,1%	1 667 282	100,0%
5 Soutien professionnel et paraprofessionnel	5 055 919	5 450 571	107,8%	5 055 919	100,0%
6 Services de bibliothèque et d'orientation	692 334	702 700	101,5%	692 334	100,0%
7 Perfectionnement professionnel	24 300	17 438	71,8%	24 300	100,0%
8 Directions et directions adjointes	2 920 525	3 048 915	104,4%	2 920 525	100,0%
9 Secrétaires d'école et fournitures	1 501 669	1 588 648	105,8%	1 501 669	100,0%
10 Coordinateurs, coordinatrices et consultants	1 557 318	1 656 807	106,4%	1 557 318	100,0%
11 Administration des conseils scolaires	2 548 943	2 616 016	102,6%	2 548 943	100,0%
12 Fonctionnement et entretien des écoles	3 605 704	4 138 897	114,8%	3 605 704	100,0%
13 Éducation permanente, cours d'été et langues internationales	8 000	2 201	27,5%	8 000	100,0%
14 Transport des élèves	50 248	50 024	99,6%	50 248	100,0%
15 TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	53 499 413	57 638 651	107,7%	53 499 413	100,0%
18 Total dépenses non salariales	14 555 685	12 698 383	87,2%	14 001 220	96,2%
19 Total	68 055 098	70 337 034	103,4%	67 500 633	99,2%
Total des dépenses actuelles				70 337 034	
Surplus prévu avant les ajustements				(2 836 401)	
20 Surplus prévu au budget 2023-2024				60 666	
21 Revenu loi 124 2019-2020 à 2021-2022				2 850 938	
22 Revenu loi 124 2022-2023 et 2023-2024				3 324 386	
23 Portion de salaire pas encore payé de la 124				(1 010 230)	
24 Augmentations salariales prévus mais pas encore payées				(815 604)	
25 Subventions à reporter à 2024-2025 (PNMI, Stagière)				(224 000)	
Surplus prévu avant autres facteurs				1 349 755	
Revenus					
26 Place des Jeunes	600 000	668 430	44,6%	68 430	
27 Effectifs	2 634	2 621	(12,68)	(126 750)	
Surplus après les revenus				1 291 435	

Notes explicatives :

a — La dépense est comparable au budget.

b — En raison du paiement de la loi 124, la dépense devrait être environ 7 % au-delà du budget donc la somme est raisonnable.

c — En raison du paiement de la loi 124, la dépense devrait être environ 3 % au-delà du budget donc la somme est raisonnable

d — En raison du paiement de la loi 124, la dépense devrait être environ 8 % au-delà du budget donc la somme est raisonnable

e — Les congés à la fin de l'année scolaire sont toujours plus élevés que le reste de l'année scolaire.

f — Surplus qui est noté dans le budget révisé 2023-2024.

g — Salaire supplémentaire en raison du travail lié à la loi 124.

h — Les inscriptions à la Place des jeunes sont revenues pleinement.

i — Il y a eu plus de congés que prévu.

j — En raison du paiement de la loi 124, la dépense devrait être environ 5 % au-delà du budget donc la somme est raisonnable.

k — En raison du paiement de la loi 124, la dépense devrait être environ 9 % au-delà du budget, mais le conseil a été en mesure de faire plus de remplacement interne pour le personnel de conciergerie.



ÉQUIPE PROVINCIALE DE VÉRIFICATION INTERNE

des conseils scolaires de langue française de l'Ontario

Rapport annuel

PORTANT SUR LES ACTIVITÉS DE
VÉRIFICATION INTERNE
POUR 2023-2024

Conseil scolaire du Grand Nord (CSGO)

Septembre 2024

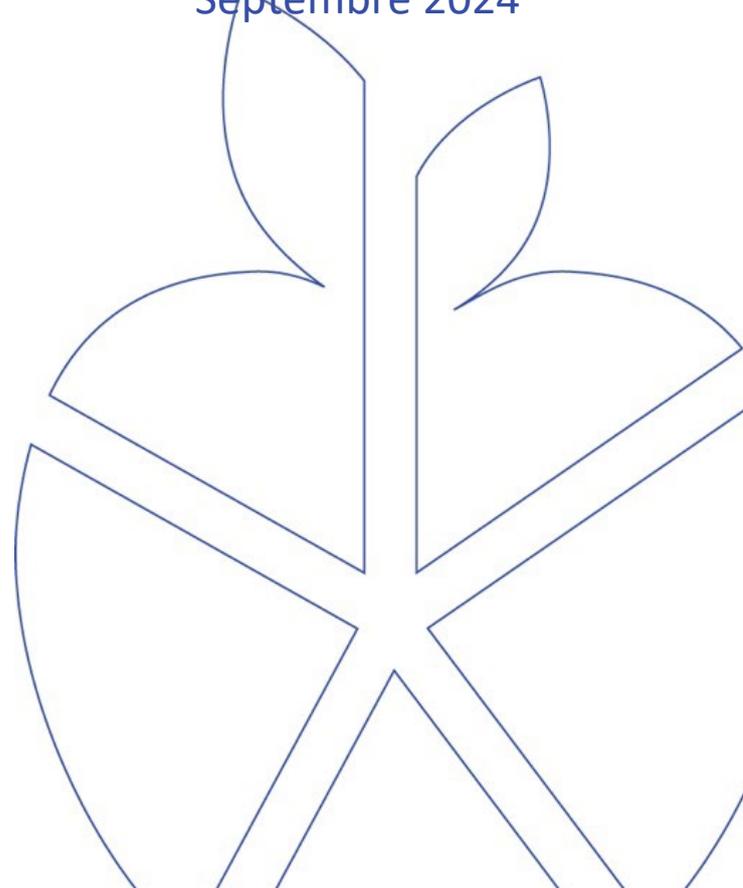


Table des matières

1. Contexte	I
2. Mandat de l'ÉPVI	I
3. Objectivité et indépendance de l'ÉPVI face au CSGN	I
4. Structure	2
5. Plan de vérification axé sur les risques (PVAR) du conseil scolaire et adéquation des ressources	2
6. Observations relatives à la gouvernance, gestion des risques et contrôles internes	3
7. Réunions du comité de vérification	4
8. Rendement de l'ÉPVI	4
9. Conformité aux normes professionnelles : examen de l'assurance de la qualité de l'ÉPVI	4
ANNEXE A Structure de l'ÉPVI	6
ANNEXE B Évaluation externe des pratiques de l'ÉPVI: État de l'avancement du plan d'action	7

1. Contexte

Le rapport annuel de l'Équipe provinciale de vérification interne (ÉPVI) est un instrument de gouvernance dont l'objectif principal est d'appuyer le comité de vérification dans la prise en charge de ses rôles et responsabilités, tel qu'énoncés dans le *Règlement de l'Ontario 361/10 Comité de vérification*. La soumission de rapports périodiques est également en conformité avec les *Normes internationales d'audit interne* de l'*Institut des auditeurs internes (IAI)*¹.

Conformément au mandat confié par le comité de vérification à l'ÉPVI, le présent rapport d'activités annuel de l'ÉPVI est présenté à titre de reddition de comptes auprès du comité de vérification en vue de faire le point sur les progrès réalisés au Conseil scolaire du Grand Nord (CSGN) au cours de l'exercice de référence terminé le 31 août 2024.

2. Mandat de l'ÉPVI

Le mandat de l'ÉPVI consiste essentiellement à fournir au comité de vérification et à l'administration du conseil scolaire un niveau d'assurance raisonnable en regard de l'efficacité des principaux processus d'affaires du conseil scolaire afin de réduire les risques auxquels il est exposé. Au cours de l'année, l'ÉPVI a assumé cette responsabilité en procédant aux missions de vérification prévues au plan de vérification axé sur les risques (PVAR) approuvé par le comité de vérification pour l'année 2023-2024.

Par la même occasion, le rôle de l'ÉPVI permet d'identifier les aspects de gestion du CSGN qui nécessiteraient des améliorations et de formuler des recommandations. Le rôle de l'administration du CSGN est ainsi de donner suite à ces recommandations en élaborant un plan d'action.

Le mandat de vérification interne dévolu à l'ÉPVI découle de la section 9 (3) du *Règlement de l'Ontario 361/10* et, doit être revu annuellement, et approuvé par le comité de vérification. Le mandat en vigueur pour l'année 2023-2024 a été approuvé lors de la réunion de septembre 2023. L'ÉPVI soutient directement le comité de vérification dans la réalisation de son mandat de gouvernance du CSGN.

3. Objectivité et indépendance de l'ÉPVI face au CSGN

Le maintien d'une objectivité et d'une distance raisonnable des activités du conseil scolaire est essentiel au bon déroulement des activités de vérification interne. Au cours de l'exécution des mandats, il n'y a eu aucune situation susceptible d'altérer l'objectivité, en réalité ou en apparence, du travail ou des résultats de vérification ni de porter atteinte à l'indépendance des intervenants de l'ÉPVI.

¹ <https://www.theiia.org/globalassets/site/standards/editable-versions/global-internal-audit-standards-french.pdf>

4. Structure

L'ÉPVI dessert douze (12) conseils scolaires, soit l'ensemble des conseils scolaires de langue française en Ontario. Bien qu'elle relève dans ses fonctions administratives du Conseil des écoles catholiques du Centre-Est à Ottawa, l'ÉPVI relève dans ses fonctions opérationnelles directement des présidents de chacun des comités de vérification des douze (12) conseils scolaires.

L'annexe A illustre la structure organisationnelle de l'ÉPVI au 31 août 2024. Au cours de l'année 2023-2024, les gens suivants sont intervenus au sein du personnel de l'ÉPVI :

- Direction de l'ÉPVI — Sudbury — Joëlle Huneault CIA, CRM, avec l'ÉPVI depuis 2013, occupe ce poste depuis juillet 2021.
- Chef des opérations de vérification — North Bay – Chantal Laforest CPA, CIA, est en fonction depuis mai 2021 et occupe le poste de chef des opérations depuis octobre 2023.
- Chef de projet d'audit (Vérificatrice interne sénior) — North Bay – Natalie Ducharme, CIA, est entrée en fonction le 12 juin 2023.
- Chef de projet d'audit (Vérificatrice interne sénior) — Ottawa – Soumaya Lahsaini (en cours d'obtention du CIA), est entrée en fonction le 8 janvier 2024.

5. Plan de vérification axé sur les risques (PVAR) du conseil scolaire et adéquation des ressources

L'ÉPVI revoit périodiquement, avec l'administration du conseil scolaire, la probabilité et les impacts potentiels des principaux risques d'affaires du CSGN afin de prioriser les mandats de vérification interne les plus importants.

Au cours de l'année, l'univers des activités du CSGN et les niveaux de risques associés ont été revus conjointement et remis à jour en fonction des priorités qui pourraient représenter les risques les plus importants du conseil scolaire. Un PVAR triennal a été présenté pour approbation auprès du comité de vérification en mai 2023 et sa mise en application fut initiée par l'ÉPVI au cours de l'année 2023-2024. Le tableau suivant illustre les projets prévus.

Projets	Statut	Commentaires
1. Paie et rémunération	Complété	Le rapport sur les résultats est présenté au comité de vérification à la réunion de septembre 2024.
2. Vérification continue – conformité aux exigences	Complété	La vérification continue vise à évaluer la conformité par rapport à une exigence réglementaire par année pour l'ensemble des douze (12) conseils scolaires de langue française de l'Ontario. En collaboration avec les douze (12) conseils scolaires, l'exigence réglementaire retenue pour la mission de conformité fut la Politique/Programmes Notes (NPP) 59 – Administration des tests psychologiques et évaluation des

		élèves. Le rapport sur les résultats est présenté au comité de vérification lors de la réunion de septembre 2024.
3. Conseils et besoins ponctuels	Continue	Les demandes de conseils ont été répondues en temps utile.
4. Suivi des recommandations (vérifications antérieures)	Complété	Le rapport sur les résultats de la mise en œuvre des plans d'action de l'administration pour les recommandations qui demeurent ouvertes est présenté au comité de vérification à la réunion de septembre 2024.

6. Observations relatives à la gouvernance, gestion des risques et contrôles internes

La gouvernance, la gestion des risques et les mécanismes de contrôle interne représentent les éléments fondamentaux de la gestion contribuant à l'atteinte des objectifs organisationnels. Les observations suivantes ont été notées au courant de l'année :

- *Observations relatives à la gouvernance :*

Le comité de vérification du CSGN a adopté au cours de l'année 2023-2024 sa charte précisant ses rôles et responsabilités. Cette charte est révisée et approuvée annuellement par le Conseil. Cet exercice permet de contribuer directement à une saine gouvernance du conseil scolaire.

Les membres du comité de vérification ont aussi accès à des sources de référence et des enregistrements de séances d'information portant sur le fonctionnement, les rôles et responsabilités, ainsi que les activités du comité de vérification.

- *Observations relatives à la gestion des risques :*

L'ÉPVI continue de sensibiliser le conseil scolaire à l'importance de mettre en pratique les meilleurs principes de gestion de ses risques d'affaires. Bien que certaines pratiques soient en place, le conseil scolaire ne dispose pas à ce jour d'un cadre de gestion structuré permettant de suivre l'évolution de son niveau d'exposition à ses risques d'affaires.

- *Observations relatives aux contrôles internes :*

Annuellement, l'ÉPVI procède au suivi de la mise en œuvre des plans d'action annoncés par l'administration pour améliorer les mécanismes de mitigation des risques spécifiques associés aux activités du conseil scolaire qui ont fait l'objet d'une vérification antérieure.

Afin de fournir au comité de vérification une vue d'ensemble sur l'état de la mise en œuvre de ces plans d'action, un rapport de suivi est présenté annuellement par l'ÉPVI, sous pli séparé. Le dernier exercice a relevé que sur les dix (10) recommandations demeurant à l'état ouvert, cinq (5) avaient été jugés par l'ÉPVI comme étant de niveau de priorité élevé et exigeraient une attention prioritaire par l'administration. Les échéanciers établis par l'administration font l'objet de reports en raison des priorités et des contraintes en ressources au sein du conseil scolaire.

7. Réunions du comité de vérification

Selon la section 11. (1) du Règlement de l'Ontario 361/10, le comité de vérification doit se réunir au moins trois fois par exercice. L'ÉPVI a participé activement à la planification et à la tenue des séances du comité de vérification du CSGN, lequel s'est réuni à trois (3) reprises au cours de l'exercice 2023-2024, soit en septembre, décembre et mai.

8. Rendement de l'ÉPVI

Conformément au Règlement de l'Ontario 361/10, section 9 (3) 4, le comité de vérification est tenu d'évaluer le rendement de l'ÉPVI annuellement. Ainsi, un formulaire d'évaluation est présenté annuellement au comité de vérification afin de recueillir les commentaires des membres par rapport au rendement global de l'équipe de vérification pour l'année. Les évaluations furent positives envers les services de vérification interne avec une moyenne de satisfaction pour l'ensemble des conseils scolaires de 99 % comparativement à 96% en 2022-2023.

Aussi, l'ÉPVI a recours à des sondages de satisfaction après chaque mission pour obtenir la rétroaction des intervenants clés du conseil scolaire ayant été impliqués, pour ainsi évaluer le rendement de son équipe et assurer l'amélioration continue de ses pratiques. Les résultats furent généralement positifs envers les services de vérification interne avec une moyenne de satisfaction pour l'ensemble des conseils scolaires de 99%, qui représente une hausse comparativement à 91,7% en 2022-2023. De la part du CSGN, les résultats reçus par le conseil scolaire furent également positifs, soit une moyenne de satisfaction de 100%.

Par l'entremise des sondages de satisfaction, les intervenants clés sont invités à fournir des commentaires supplémentaires afin de préciser davantage la cote attribuée. L'ÉPVI est consciente que ces commentaires sont des sources de renseignements importants pour l'amélioration continue de l'équipe et les examine de près. Dans l'ensemble des conseils scolaires, quelques exemples d'aspects qui ont satisfait le plus aux intervenants étaient le professionnalisme, la courtoisie, la flexibilité et l'organisation de l'équipe. Quelques commentaires ont également relevé des points d'amélioration possibles, tels qu'expliquer davantage le processus de vérification interne ainsi que les attentes en matière de la collecte de documents pour fins d'examen.

L'ÉPVI continue ses efforts d'améliorer ses services afin de répondre aux attentes des comités de vérification et des conseils scolaires, et ce selon les *Normes internationales d'audit interne*.

9. Conformité aux normes professionnelles : examen de l'assurance de la qualité de l'ÉPVI

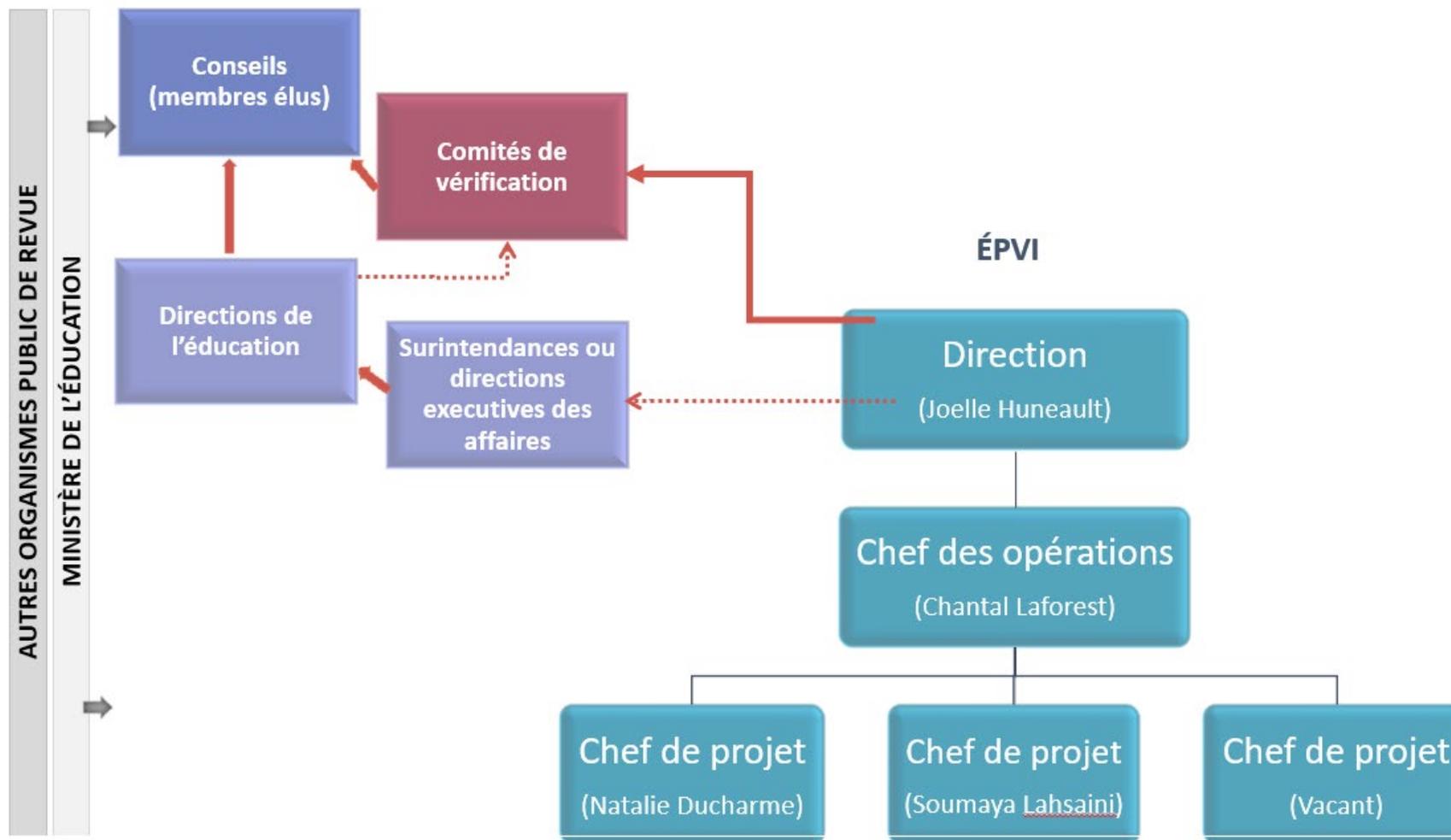
Comme l'exigent les *Normes internationales d'audit interne*, l'ÉPVI est tenue d'effectuer un examen externe de la qualité de ses pratiques au moins une fois tous les cinq (5) ans. L'ÉPVI a retenu les services d'une firme externe en 2020-2021 pour effectuer un examen externe de ses pratiques.

Les pratiques en matière de vérification interne de l'ÉPVI ont été « **généralement conformes** » aux *Normes internationales d'audit interne de l'IVI*. Toutefois, le fournisseur externe a identifié des opportunités qui permettront d'améliorer l'efficacité et l'efficience de la fonction de vérification interne afin d'accroître la valeur pour les conseils scolaires et d'atteindre leurs objectifs. Le rapport sur les résultats ainsi que le plan d'action pour les cinq (5) recommandations ont été présentés au comité de vérification à la réunion

de septembre 2021. Le degré de mise en œuvre du plan d'action de l'ÉPVI sera présenté au comité de vérification, et ce, jusqu'à ce qu'il soit complété.

Lors de la dernière année, l'ÉPVI a progressé dans la mise en œuvre de son plan d'action. En date du mois d'août 2023, quatre (4) des cinq (5) recommandations sont complétées. L'annexe B présente en détail l'état de l'avancement de la mise en œuvre des travaux.

Structure en date du 31 août 2024



Évaluation externe des pratiques de l'ÉPVI: État de l'avancement du plan d'action

#	Recommandations	Réponses et mesures prévues	Responsabilité	Achèvement (date prévue)	État d'avancement (juin 2023)	Date d'échéance révisée
1.	La direction de l'EPVI devrait travailler de concert avec les deux comités de vérifications qui n'ont pas encore adopté de charte afin d'étayer celle-ci d'une manière qui tienne compte de leur contexte.	Des discussions se poursuivent avec les deux conseils scolaires afin d'élaborer et adopter une charte qui tienne compte de leur contexte.	Direction de l'ÉPVI Comités de vérification	Juin 2022	Statut : En cours Un des deux comités de vérification a adapté une charte lors de l'année scolaire 2021-2022. Les discussions se poursuivent avec l'autre conseil scolaire.	Jun-2023 Jun-2024 Jun 2025
2.	Une stratégie RH et des plans de carrières sont requis pour assurer une relève au sein de l'équipe de l'ÉPVI. Une approche mieux planifiée permettrait un recrutement plus efficace, devrait assurer une meilleure rétention du personnel et fournirait un environnement plus stimulant pour le développement professionnel. Une approche qui inclut des mouvements de ressources provenant des conseils scolaires (ou allant vers eux) nous apparaît souhaitable.	Des stratégies de recrutement et de rétention seront formellement définies en fonction des besoins et des ressources limitées de l'ÉPVI. Des discussions auront lieu avec les conseils scolaires pour voir la possibilité de faire des détachements avec l'ÉPVI. En plus des plans d'apprentissage personnel, chaque membre de l'ÉPVI développera un plan de carrière qui sera revue annuellement au mois de septembre.	Direction de l'ÉPVI Membres de l'équipe de l'ÉPVI	Décembre 2021	Statut : Complété Un plan des ressources humaines a été élaboré et contient des sections portant sur le recrutement, la rétention et la planification de la relève. Ces sections font référence aux exigences, les procédures à suivre et les stratégies à adopter. Des plans d'apprentissage personnel sont développés et revus annuellement au mois de septembre en fonction des critères définis dans le plan des ressources humaines.	s.o.

#	Recommandations	Réponses et mesures prévues	Responsabilité	Achèvement (date prévue)	État d'avancement (juin 2023)	Date d'échéance révisée
3.	Une auto-évaluation interne de ses pratiques permettrait d'avoir une approche proactive pour améliorer la fonction de manière plus globale. Dans un contexte de ressources restreintes, l'ajout de nouveaux indicateurs de performance pourrait être intéressant (ex. heures allouées au développement professionnel, gestion de projet sur le suivi de la durée et du niveau d'effort dédié aux projets, écart budget-réel).	Un plan opérationnel a été développé qui comprend des objectifs, des mesures prévues, des indicateurs de performance et des responsables. Ce plan sera revu trois fois par année, ce qui permettra à l'ÉPVI de s'ajuster au besoin et de s'améliorer de façon continue.	Direction de l'ÉPVI Membres de l'équipe de l'ÉPVI	Août 2022 et de façon continue par la suite	Statut : Complété Un plan opérationnel a été développé qui comprend des objectifs, des mesures prévues, des indicateurs de performance et des responsables. Ce plan a été revu au mois d'août 2022 et sera dorénavant revu trois fois par année, ce qui permettra à l'ÉPVI d'évaluer sa performance et s'ajuster au besoin afin d'assurer une amélioration continue. De plus, un plan stratégique pour l'ensemble des équipes de vérification de la province est en cours de développement.	s.o.
4.	L'identification d'un objectif et d'une portée assez précise lors de la planification annuelle permettrait à l'équipe de vérification d'effectuer un mandat plus précis, de manière plus rapide et probablement mieux adaptée aux différents conseils.	L'identification d'un objectif et d'une portée restreinte sera définie lors de l'élaboration et la revue annuelle des plans de vérification axés sur les risques. Ceux-ci seront définis en fonction de divers critères, notamment les risques, besoins et priorités des conseils scolaires et des ressources de l'ÉPVI.	Direction de l'ÉPVI	Juin 2022 et de façon continue par la suite	Statut : Complété L'ÉPVI a revu l'univers de vérification et le processus d'identification et d'analyse des risques des conseils scolaires dans le cadre de l'élaboration des plans de vérification axés sur les risques. Le processus est maintenant plus structuré et	Continue



ÉQUIPE PROVINCIALE DE VÉRIFICATION INTERNE

des conseils scolaires de langue française de l'Ontario

#	Recommandations	Réponses et mesures prévues	Responsabilité	Achèvement (date prévue)	État d'avancement (juin 2023)	Date d'échéance révisée
					<p>permet d'identifier plus précisément un objectif et une portée restreinte des projets lors de l'élaboration des plans pour chaque conseil scolaire.</p> <p>De plus, l'ÉPVI travaille toujours à restreindre la portée lors de la planification des mandats suite à une analyse des risques du sujet vérifié ainsi que des discussions avec l'administration portant sur les besoins et priorités du conseil scolaire.</p>	
5.	<p>Une approche de vérification plus adaptée (au moins 2 approches et programmes) permettrait de formuler des critères (attentes) et un programme de vérification qui tient compte des variétés des conseils scolaires et permettrait de formuler des recommandations propres à chaque conseil scolaire.</p>	<p>En plus de l'identification des objectifs et des portées restreintes des mandats dans les plans de vérification axés sur les risques, l'ÉPVI formulera pour chaque mandat des critères, des programmes de vérification et des recommandations (lorsqu'applicable) en fonction du contexte du conseil scolaire tout en respectant les normes professionnelles de la pratique de vérification interne, le mandat de vérification interne et les exigences réglementaires.</p>	<p>Direction de l'ÉPVI</p> <p>Membres de l'équipe de l'ÉPVI</p>	<p>Août 2022 et de façon continue par la suite</p>	<p>Statut : Complété</p> <p>L'ÉPVI développe pour les sujets à vérifier un ensemble de risques, critères et procédures de vérification qui peuvent être adaptés pour chaque conseil scolaire. Ceci permet de baser les constatations et formuler des recommandations propres à chaque conseil scolaire en fonction de leur contexte et particularité.</p>	<p>Continue</p>

Rapport annuel détaillé présenté au conseil pour l'exercice prenant fin le 31 août 2024

Le présent rapport résume les mesures prises par le comité de vérification du Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario (CSPGNO) durant l'exercice prenant fin le 31 août 2024.

Membres du comité de vérification

Le comité de vérification se composait de 4 personnes, comme suit :

- Jocelyn Bourgoïn – Président (nouveau)
- Rachelle Beaubien – Conseillère
- Josée Bouchard – Conseillère
- France Giguère – Membre externe

En outre, les participants réguliers aux réunions du Comité sont :

- Joëlle Huneault, Directrice principale – Équipe provincial de vérification interne
- Sébastien Fontaine, Directeur de l'éducation
- Alain Gélinas, Surintendant des affaires

Tâches administratives

Au début de l'exercice et conformément aux pratiques recommandées, diverses tâches administratives ont été accomplies, dont :

- l'élaboration d'un plan de travail;
- l'élaboration d'un calendrier de réunions.

Réunions

Il a été convenu de tenir trois réunions durant l'année 2023-2024. Toutes les réunions ont eu lieu comme prévu.

Présence des membres à chaque réunion :

Nom du membre	15 sept 2023	8 déc 2023	24 mai 2024
Rachelle Beaubien	oui	oui	oui
Josée Bouchard	oui	oui	oui
Jocelyn Bourgoïn	oui	oui	oui
France Giguère	oui	oui	oui

Gouvernance

Le comité de vérification a été en fonction durant tout l'exercice prenant fin le 31 août 2024. Tous les membres ont satisfait aux exigences d'admissibilité, conformément au règlement de l'Ontario 361/10.

Auditeurs externes

Les relations avec les auditeurs externes ont été satisfaisantes et les membres du comité de vérification ont rencontré les auditeurs externes. Les auditeurs externes, KPMG, ont présenté la portée et l'étendue de leur travail que le comité a examiné et recommandé pour approbation lors de la réunion tenue le 15 septembre 2023. Les auditeurs externes ont confirmé leur indépendance dans le rapport sur les constatations découlant de l'audit pour l'exercice terminé le 31 août 2023 datée du 7 décembre 2023 et présenté au comité de vérification le 8 décembre 2023. Le comité de vérification a examiné les états financiers annuels vérifiés le 8 décembre 2023 et recommandé leur approbation.

Vérificateurs internes

Les relations avec les vérificateurs internes ont été satisfaisantes et les membres du comité de vérification ont rencontré les vérificateurs internes.

Le comité a examiné le mandat de l'équipe de vérification interne.

Les membres du comité ont complété une évaluation de l'équipe provinciale de vérificateurs internes (ÉPVI).

Le comité a revu le rapport de conformité NPP 119 – Équité et éducation inclusive.

Le comité a revu le rapport des résultats du mandat de vérification portant sur les contrôles généraux des technologies de l'environnement SAP.

Le comité a revu le rapport des résultats du mandat de vérification interne portant sur les écoles sécuritaires.

Le comité a revu la charte du comité de vérification.

Les vérificateurs internes ont présenté le Plan de vérification axé sur les risques (PVAR) à la rencontre du 24 mai 2024 qui comprend les éléments suivants :

- Pour l'année 2024-2025
 - Recrutement et rétention des élèves
 - Vérifications continues (conformité aux exigences)
 - Conseils et besoins ponctuels
 - Suivis (vérifications antérieures)

- Pour l'année 2025-2026
 - Gestion des documents et des données
 - Vérifications continues (conformité aux exigences)
 - Conseils et besoins ponctuels
 - Suivis (vérifications antérieures)

Résumé du travail accompli

En plus des éléments mentionnés ci-dessus, le comité de vérification a effectué le travail suivant au cours des 12 derniers mois :

- Revu les rapports financiers intérimaires en date du 31 août 2023, du 31 octobre 2023 et du 30 avril 2024;
- Revu les rapports annuels du comité de vérification;
- Revu le rapport de constatations des auditeurs externes;
- Revu les états financiers;
- Revu le rapport sur la planification de l'audit;
- Revu la charte du comité de vérification;
- Revu le rapport annuel de vérification interne.

En signant ci-dessous, nous attestons que nous nous sommes acquittés de nos fonctions et responsabilités découlant du Règlement de l'Ontario 361/10.

Au nom du comité de vérification,

Jocelyn Bourgoin, président du comité de vérification

Rapport annuel présenté au conseil puis transmis au ministère de l'Éducation pour l'exercice prenant fin le 31 août 2024

Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario

Exercice : 2023-2024

Objet : Rapport annuel du comité de vérification remis au Conseil et au ministère de l'Éducation de l'Ontario conformément à l'article 15 du Règlement de l'Ontario 361/10

Le comité s'est réuni au moins trois fois pendant l'exercice et a tenu les réunions conformément à la section 11.(1) du Règlement de l'Ontario 361/10. Lors de séances, le comité s'est penché sur les sujets énumérés ci-dessous.

Réunion du 15 septembre 2023

- Rapport de conformité (NPP 119 – Équité et éducation inclusive)
- Rapport financier intérimaire en date du 31 août 2023
- Rapport sur la planification de l'audit
- Rapport annuel 2022-2023 de l'équipe provinciale de vérification interne (ÉPVI)
- Rapport de suivi portant sur l'état de la situation pour 2022-2023
- Rapport annuel détaillé présenté au Conseil pour l'exercice prenant fin le 31 août 2023
- Rapport annuel présenté au Conseil puis transmis au ministère de l'éducation pour l'exercice prenant fin le 31 août 2023
- État de l'avancement des projets de vérification interne
- Mandat de vérification interne

Réunion du 8 décembre 2023

- Rapport de constatation de l'audit
- États financiers 2022-2023
- Rapport des résultats du mandat de vérification portant sur les contrôles généraux des technologies de l'environnement SAP
- Rapport des résultats du mandat de vérification interne portant sur les écoles sécuritaires
- Rapport financier intérimaire en date du 31 octobre 2023
- Rapport de conformité du Conseil scolaire du Grand Nord
- État de l'avancement des projets de vérification interne pour 2023-2024
- Évaluation des vérificateurs externes - résultats
- Évaluation de l'ÉPVI - résultats

Réunion du 24 mai 2024

- Plan de vérification axé sur les risques (PVAR) 2024-2026
- Rapport financier intérimaire en date du 30 avril 2024
- État de l'avancement des projets de vérification interne
- Rapport annuel 2022-2023 du bureau de l'Ombudsman de l'Ontario
- Suivis de l'examen de l'optimisation des ressources de 2021 : Rapports financiers des conseils scolaires de l'Ontario

Pendant l'exercice terminé le 31 août 2024, les travaux suivants ont été menés par l'ÉPVI :

1. Vérifications internes (entreprises et/ou réalisées, achevées, rapportées)

- NPP 59 – Administration des tests psychologiques et évaluation des élèves
- Paie et rémunération

Selon le plan pluriannuel de vérification interne axé sur les risques (PVAR), une vérification des effectifs n'est pas prévue avoir lieu pendant l'exercice 2024-2025.

Jocelyn Bourgoin, président du comité de vérification

Le 20 septembre 2024

Date

Conseil Scolaire du Grand Nord
 Effectifs actuels
 En date du 13 septembre 2024

ÉLÉMENTAIRE	Mat	Jar	1	2	3	4	5	6	7	8	Total
École publique des Pins Blancs	4	4	7	2	3	2	0	4	0	1	27,0
École publique Camille-Perron	6	13	13	7	7	13	7	6	5	5	82,0
École publique Cité-Supérieure	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	3,0
École publique de la Découverte	19	23	15	23	17	9	15	15	7	15	158,0
École publique de la Rivière-des-Français	2	6	9	7	7	3	5	5	3	10	57,0
École publique Escalade	1	2	3	2	1	2	2	1	1	0	15,0
École publique Foyer-Jeunesse	19	21	25	27	20	26	22	30	0	0	190,0
École publique Franco-Manitou	0	2	2	1	4	6	8	6	4	5	38,0
École publique Franco-Nord	12	11	11	12	11	8	7	8	0	0	80,0
École publique Hanmer (7 et 8)	0	0	0	0	0	0	0	0	22	41	63,0
École publique Hélène-Gravel	34	36	35	39	36	34	40	36	0	0	290,0
École publique Jean-Éthier-Blais	31	40	43	37	43	40	44	42	0	0	320,0
École publique Jeanne-Sauvé	13	12	10	16	14	18	9	15	0	0	107,0
École publique Macdonald-Cartier (7 et 8)	0	0	0	0	0	0	0	0	106	81	187,0
École publique Pavillon-de-l'Avenir	11	10	13	18	22	15	18	7	4	9	127,0
École publique Thunder Bay	3	4	5	2	5	1	0	2	0	5	27,0
École publique Villageois	4	8	4	2	8	3	3	2	1	0	35,0
TOTAL ÉLÉMENTAIRE	172,0	204,0	206,0	208,0	212,0	193,0	187,0	192,0	161,0	181,0	1916,0

SECONDAIRE	9	10	11	12	Total
É. Cap sur l'Avenir	0,0	1,0	1,0	12,3	14,3
É.s. Château-Jeunesse	12,0	16,0	19,0	10,0	57,0
É.s. Cité-Supérieure	8,0	2,0	4,0	7,0	21,0
É.s. de la Rivière-des-Français	10,0	12,0	12,0	11,0	45,0
É.s. Hanmer	33,0	22,0	33,0	32,0	120,0
É.s. l'Orée des Bois	5,0	3,0	5,0	3,0	16,0
É.s. Macdonald-Cartier	93,0	103,0	93,0	111,0	400,0
É.s. Villa Française des Jeunes	4,0	7,0	2,0	7,0	20,0
TOTAL SECONDAIRE	165,0	166,0	169,0	193,3	693,3